

ET SI ON S'ENGAGEAIT ?



Février - avril 2026

SERVICE CIVIQUE COMMUNAL



DOSSIER DE CANDIDATURE

à retourner avant le 18/01/2026

Nom: _____

Prénom: _____

Devenir volontaire – Service Civique Communal – Ville de Feurs

• 1. LE SERVICE CIVIQUE COMMUNAL, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le Service Civique est un dispositif local mis en place par la Ville de Feurs.

C'est un engagement volontaire des jeunes âgés de 16 à 22 ans au service de l'intérêt général. Aucun diplôme n'est nécessaire pour s'engager, simplement une volonté et une détermination forte. C'est la possibilité de vivre une expérience formatrice et valorisante parmi de nombreuses missions, dans des domaines divers.

La durée totale de la mission est de 76 heures. C'est 70h sur le terrain auprès des services municipaux (comme dans la restauration collective, aux espaces verts, au sein du service voirie ou encore d'un service administratif). 6 heures sont réservées à des ateliers pédagogiques et aux formalités administratives.

• 2. TU PEUX T'ENGAGER SI...

- Tu as entre 16 et 22 ans,
- Tu habites Feurs ou tu as participé au conseil municipal des jeunes de Feurs,
- Tu souhaites t'engager auprès de la Mairie de Feurs, avec l'accompagnement d'un(e) tuteur(trice).



• 3. LES AVANTAGES DU SERVICE CIVIQUE COMMUNAL

- Une bourse d'un montant de 500€ pour financer ton projet : permis de conduire, BAFA, achat d'un ordinateur/tablette, frais de déménagement, adhésion à un club... (voir la liste complète à la fin de ce dossier),
- 2 ateliers pédagogiques de 2 heures sur des thématiques qui concernent la jeunesse.,
- Un diplôme de service civique communal qui reconnaît et valorise ta mission.

• 4. COMMENT S'ENGAGER?

- En te rendant directement à la Mairie de Feurs du lundi au jeudi de 09h00 à 17h00, service cohésion sociale et solidarité (1er étage) pour avoir un maximum d'informations,
- En téléchargeant le dossier de candidature en ligne sur le site www.feurs.org, rubrique "les offres d'emplois";
- En retirant le dossier de candidature auprès du service cohésion sociale et solidarité de la mairie.

Afin d'en savoir plus sur toi, nous t'invitons à prendre le temps nécessaire pour remplir ce dossier de candidature



Photo récente

• 1. TES COORDONNÉES :

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

CP: _____ Ville: _____

Email: _____

Téléphone portable: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____ Âge: ____ Lieu de naissance: _____

N° de sécurité social (le tien et non celui de tes parents): _____

Femme Homme

Nationalité: Française Autre, à préciser: _____

Si autre nationalité, merci d'indiquer la date d'arrivée sur le territoire français: ____ / ____ / ____

• 2. TA SITUATION

Scolarisé où? + Précises le niveau d'études: _____

Jeune diplômé(e) Précises le niveau d'études: _____

Salarié CDD/CDI/Intérim Précises l'emploi occupé: _____

En formation _____

Inscrit(e) à pôle emploi Précises le secteur: _____

Sans activité

Autre situation _____

Es-tu suivi par un référent (mission locale, point rencontre emploi, pôle emploi etc) ?

Structure: _____

Nom du conseiller: _____

• 3. COMMENT AS TU CONNU LE SERVICE CIVIQUE COMMUNAL ?

Mairie

Centre social

CCAS

Réseaux sociaux

AGASEF

Presse

MJC

Lycée

Famille/Amis

Autres

Si le volontariat à la Mairie de Feurs vous intéresse et que vous voulez obtenir des informations complémentaires, contactez-nous au 04 84 79 09 81 ou à l'adresse suivante: mairie.solidarite@feurs.fr

A propos de toi...

• 1. QUELLES SONT TES PRINCIPALES MOTIVATIONS POUR RÉALISER UN SERVICE CIVIQUE COMMUNAL ?

(3 MAXIMUM):

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Me former | <input type="checkbox"/> Avoir une expérience professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Défendre mes idées et mes valeurs | <input type="checkbox"/> Faire une pause/réorientation professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Être utile/agir pour les autres | <input type="checkbox"/> Avoir une meilleure connaissance de ma ville |
| <input type="checkbox"/> Accomplir un devoir citoyen | <input type="checkbox"/> Autres: |
| <input type="checkbox"/> Découvrir de nouveaux horizons | |

• 2. EXPÉRIENCES DIVERSES TE CONCERNANT (STAGES, EMPLOIS, BÉNÉVOLAT, AUTRES):



Fonctions occupées	Type de contrat (stage, bénévolat, CDD,...)	Lieu	Durée

• 3. ES TU TITULAIRE DU....

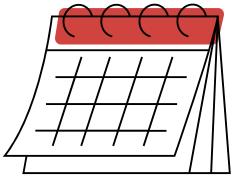
- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> BAFA complet |
| <input type="checkbox"/> PSC1 |
| <input type="checkbox"/> Code de la route |
| <input type="checkbox"/> Permis de conduire |

Ta pointure de chaussures : _____

2. QUEL PROJET SOUHAITES TU FINANCER ? (VOIR LISTE DES FINANCEMENTS POSSIBLES A LA FIN DU DOSSIER)

Si le volontariat à la Mairie de Feurs vous intéresse et que vous voulez obtenir des informations complémentaires, contactez-nous au 04 84 79 09 81 ou à l'adresse suivante : mairie.solidarite@feurs.fr

Planning de tes disponibilités



Pour s'engager en service civique, il faut être disponible 35h/semaine (hors week-end sauf si ta mission se déroule à la croix rouge, le samedi matin étant travaillé).

Nous avons donc besoin de connaitre tes disponibilités. Tu dois choisir parmi les propositions suivantes:

PROPOSITIONS	DATES	TOTAL NOMBRE D'HEURES	Cocher ce qui te convient (si toutes les propositions conviennent, tu peux cocher les 3 cases)
1	VACANCES D'HIVER UNIQUEMENT : Du lundi 9 février au vendredi 13 février (35 heures) Du lundi 16 février au vendredi 20 février (35 heures)	70 heures	
2	VACANCES DE PÂQUES UNIQUEMENT : Du mardi 6 avril au vendredi 10 avril (28 heures) Du lundi 13 avril au vendredi 17 avril (35 heures) 7h restante à définir ensemble	70 heures	
3	VACANCES D'HIVER ET PÂQUES : Du lundi 9 février au vendredi 13 février (35 heures) OU du lundi 16 février ou vendredi 20 février du lundi 13 avril au vendredi 17 avril (35 heures)	70 heures	

Pour rappel, le service civique a une durée totale de 76 heures (dont 70 heures sur le terrain).

Une **session d'information** est mise en place avant le démarrage de la mission **le mercredi 4 février 2026** à 14h avec l'ensemble des volontaires retenus pour la signature des documents (conventions, charte,...). Ta présence est obligatoire.

Tu devra également participer à **2 ateliers pédagogiques** obligatoires de 2 heures qui auront lieu les **4 et le 18 mars 2026** de 14h à 16h.

Enfin, une cérémonie de remise de diplôme est organisée **le mercredi 29 avril 2026** à 18h, ta participation est également obligatoire. (lieu pour l'ensemble des réunions : mairie).

Si le volontariat à la Mairie de Feurs vous intéresse et que vous voulez obtenir des informations complémentaires, contactez-nous au 04 84 79 09 81 ou à l'adresse suivante : mairie.solidarite@feurs.fr

Autorisation de travail – A faire remplir par tes parents si tu es mineur(e)

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Père, mère, représentant légal(e) de :

M. Mme _____ né(e) le _____

l'autorise à participer au service civique communal mis en place par la ville de Feurs.

Fait à Feurs, le _____

Signature

Attestation de droit à l'image – A faire remplir par tes parents si tu es mineur(e)

Les organisateurs des services civiques communaux peuvent être amenés à prendre en photo ou filmer les volontaires durant leurs missions. Ces prises de vues peuvent être diffusées sur le site internet de la ville de Feurs, page Facebook, bulletin municipal “le Petit Forézien”, diffusion presse ou sur tout support de communication relatif aux services civiques.

J'autorise / Je n'autorise pas (barrer la mention inutile)

Fait à Feurs, le _____

Signature

Pièces à fournir

Les documents ci-dessous devront être retournés avec ce dossier de candidature.

Attention, si ton dossier est incomplet, il ne pourra pas être traité !

Liste des pièces à fournir :

- Une lettre de motivation expliquant ton projet,
- Un CV (à 16 ans, un CV est généralement peu fourni ; pas de panique !),
- Une photo d'identité récente à coller à l'emplacement réservé à cet effet,
- Une photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (si tu l'as déjà réalisée)
- Un justificatif de domicile (une facture de tes parents suffit),
- Extrait n°3 de ton casier judiciaire dont la demande est à effectuer ici : www.bulletin-n3.fr

Si ton dossier est complet :

→ Tu bénéficieras d'un entretien pour faire le point sur tes motivations. Il aura lieu le mercredi 21 janvier 2026 à 14h en mairie.

.....
Si ton dossier est retenu :

→ Tu participeras à une session d'information obligatoire le 04/02/2026 durant laquelle tu signeras une convention ainsi qu'une charte d'engagement. Attention, si tu es mineur(e), la présence d'un représentant légal est obligatoire à cette réunion.

→ Tu seras affecté(e) pendant 70 heures auprès d'un service municipal ou d'une association partenaire. Tu seras amené(e) à réaliser des petits travaux d'utilité publique comme par exemple : nettoyage, arrosage, manutention, peinture, restauration collective, travail administratif,...

LISTE DES FINANCEMENTS POSSIBLES :

- Permis de conduire, code de la route
- formation pro ou qualifiante : BAFA, secourisme, bureautique, langues, numérique,...
- Achat de matériel pédagogique, participation aux frais de scolarité, caution logement, internat
- Séjours linguistiques
- Achat d'un véhicule auprès de professionnels
- Abonnement transports en commun (domicile/études)
- Frais de déménagement dans le cadre des études
- Inscription clubs ou associations sportives ou culturelles.

Si le volontariat à la Mairie de Feurs vous intéresse et que vous voulez obtenir des informations complémentaires, contactez-nous au 04 84 79 09 81 ou à l'adresse suivante : mairie.solidarite@feurs.fr



Tu es intéressé(e) par le service civique communal, alors retourne ce dossier de candidature avant le 18 janvier 2026, pour une entrée dans le dispositif au plus tôt le 9 février 2026.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Service Civique communal et déposer ton dossier, plusieurs moyens sont mis à ta disposition :

- Directement au service cohésion sociale/solidarité de la Ville de Feurs auprès de Madame SEKLEM Eminé ; du lundi au jeudi de 09h00 à 17h00
- Par email : mairie.solidarite@feurs.fr
- Par courrier postal : Mairie de FEURS Service cohésion sociale/solidarité – 4 bis Place Antoine Drivet 42110 FEURS (ou dépôt possible directement dans la boîte aux lettres de la mairie dans une enveloppe fermée à destination de Madame SEKLEM Eminé)
- Par téléphone : 04 84 79 09 81 ou 06 19 50 00 51

Le service civique communal est fait pour moi !



Rejoins nous !



Ville de FEURS
Service cohésion sociale – solidarité
mairiesolidarite@feurs.fr - 04 84 79 09 81